

ELECTIONS MUNICIPALES DES 9 & 16 MARS 2008

# Patrick TOULMET

[www.sarcelles-en-mouvement.com](http://www.sarcelles-en-mouvement.com)



**SARCELLES** *en mouvement*

ENSEMBLE, CHANGEONS **ENFIN** SARCELLES !



[progressistes.fr](http://progressistes.fr)



# Patrick TOULMET



www.sarcelles-en-mouvement.com

Tél : 06 43 02 42 16

email : patricktoulmet@gmail.com

## SARCELLES

en mouvement

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,**  
*Chers amis*

Les 9 et 16 mars prochains, une fois de plus, Sarcelles a rendez-vous avec l'Histoire. **Cette élection est fondamentale pour notre commune** car elle engagera notre vie quotidienne pour les 6 années à venir.

De nombreux projets ont été entrepris au cours des 13 dernières années par le Maire et son équipe. Des chantiers entrepris ? oui ! Des réalisations abouties ? **non !** Force est de constater, que **notre ville ne va pas dans la bonne direction.**

**Quels sont les grands projets** en matière d'emplois pour nos jeunes et de développement économique pour l'ensemble de nos petits artisans et commerçants ?

**Quelles sont les perspectives**, les vraies, pour Sarcelles et les Sarcellois, en matière de renouvellement urbain, de logements, de cadre de vie et d'environnement ?

**NOTRE VILLE EST À BOUT DE SOUFFLE ! ELLE MÉRITE MIEUX, BEAUCOUP MIEUX !**

**C'est pourquoi, je sollicite dès le 9 mars prochain vos suffrages pour briser l'immobilisme et pour impulser un nouveau souffle à SARCELLES !**

Notre projet pour Sarcelles est le fruit d'un travail d'équipe, d'un travail en commun auquel un grand nombre de Sarcelloises et de Sarcellois ont participé. **Notre projet se veut à l'image des Sarcellois : OUVERT, AMBITIEUX ET MODERNE.**

**Notre projet sera porté par une liste de rassemblement municipal** ouverte à la société civile et au monde associatif.

**Ce projet est le vôtre. Il n'est pas de DROITE pas plus qu'il n'est de GAUCHE.** Il est tout simplement réaliste et équitable pour l'ensemble des Sarcellois.

**Parce que comme vous, je partage votre attachement à notre ville, parce que comme vous je suis fier d'être Sarcellois, je m'engage à prendre en compte toutes les sensibilités** des communautés qui vivent dans notre ville.



Avec mon équipe, **je m'engage à RESPECTER tous les citoyens.** Car le citoyen sarcellois ne doit pas être cantonné à un rôle d'électeur appelé à exprimer son opinion tous les six ans puis à être délaissé voire ignoré ensuite. Je suis pour une politique municipale participative. Des propositions concrètes vous seront prochainement faites dans ce sens. Parce que les attentes et les difficultés des citoyens ne sont pas figées, elles doivent continuellement être entendues, débattues au travers de consultations, de réunions de quartiers, de forums. Cette démocratie de proximité est à mon sens le gage premier du respect qui est dû à l'ensemble des Sarcellois.

Avec mon équipe, **je m'engage à RESPONSABILISER les élus, de toutes tendances politiques et de toutes origines sociales et géographiques.** Car l'élu doit s'engager sur une éthique claire : celle du service des autres et de l'intérêt général pour le bien de tous. Aussi, je m'engage à animer une équipe compétente, composée d'élus de terrain responsables et mobilisés dans l'action quotidienne au sein de tous les quartiers de notre commune.

**Mon engagement, c'est d'être un MAIRE À PLEIN TEMPS, au service exclusif de mes concitoyennes et concitoyens.** Car le Maire ne se réduit pas à accomplir sa mission comme un simple



gestionnaire qui se protège derrière les textes et les règlements pour justifier son inaction. Parce qu'il est un citoyen comme les autres, il doit être un homme de terrain et maintenir des liens concrets et réels avec ses administrés. La véritable action et le changement ne peuvent être obtenus qu'à travers l'écoute et le dialogue.

**MON ENGAGEMENT DE MAIRE, C'EST DE NE PAS VOUS ABANDONNER ET DE RESPECTER LA PAROLE DONNÉE.**

Tranquillité et sécurité publiques, égalité des chances, droit de réussir et d'entreprendre pour nos enfants, solidarité active et tutorat, animation des quartiers, aide au développement de la vie culturelle et associative, préservation de l'environnement, rénovation de la voirie municipale, renouvellement urbain, protection des petits commerces et de l'artisanat municipal, tels sont les grands chantiers que nous souhaitons mettre en place.

**Fort de mon expérience RÉGIONALE**

comme Président de la deuxième Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France, j'ai été confronté à la dureté et à la misère de nos grands ensembles et à la trop grande détresse de leurs habitants et de nos anciens en particulier. Aussi, j'ai dans nos quartiers, été le parrain de nombreux jeunes en difficultés, que j'ai remis sur le chemin du travail, de la dignité et de l'espérance.



**Fort de mon expérience NATIONALE**

à la tête d'une association défendant les droits des personnes à mobilité réduite, j'ai pu constater la nécessaire concertation qui doit prévaloir avant toute mise en place d'équipements publics et institutionnels.



**Fort de mon expérience INTERNATIONALE**

comme coordinateur de plusieurs opérations de coopérations décentralisées en Afrique notamment, j'ai aussi pu m'épanouir au service des autres, en équipant des écoles, des centres de formations en

Algérie, au Mali, au Congo, en Mauritanie et en y dispensant notre savoir faire.

**Notre PROJET est SOLIDE et STRUCTURÉ.**

Loin de toute démagogie et de tout dogmatisme, il est construit sur le socle de l'**EXPÉRIENCE**, de la **SINCÉRITÉ** et de la **VÉRITÉ**.

Il répond aux priorités, trop longtemps occultées, des Sarcelloises et des Sarcellois.

**Je veux faire avec vous, ce que j'ai réussi partout ailleurs !**

**J'ai besoin de votre soutien et de votre confiance.**

*amitiés, Patrick Toulmet*

ENSEMBLE, CHANGEONS ENFIN SARCELLES !

① Patrick Toulmet à la rencontre des Sarcellois sur le marché de Sarcelles Lochères  
② et chez les commerçants ③ Patrick Toulmet entouré du Président du Conseil Général, François Scellier, et du Député du Val d'Oise, Jérôme Chartier ④ Patrick Toulmet et Nicolas Sarkozy ⑤ Patrick Toulmet au Parlement malien à Bamako.

# Soutenez Patrick TOULMET !



**Je souhaite participer à la campagne municipale de Patrick TOULMET !**

**Parmi ces propositions d'action, cochez celles qui vous intéressent :**

- Participer à la diffusion de documents sur Sarcelles.
- Organiser une réunion d'appartement ou de voisinage.
- Etre informé des principaux événements de campagne (réunions publiques, meetings, tractages, présence sur les marchés, etc.).
- Participer à la préparation d'événements.
- Soutenir la campagne de Patrick TOULMET en effectuant un don\* de : \_\_\_\_\_ EUROS

## MES COORDONNÉES :

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code postal :** \_\_\_\_\_ **Ville :** \_\_\_\_\_

**Tél. :** \_\_\_\_\_ **Tél. portable :** \_\_\_\_\_

**Adresse courriel :** \_\_\_\_\_

*Coupon à retourner sous enveloppe affranchie à :*

**FOUAD LAKHAL, MANDATAIRE FINANCIER DE LA LISTE « SARCELLES EN MOUVEMENT »  
chez PATRICK TOULMET, CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE DE SARCELLES LES 9 ET 16 MARS 2008  
11 RUE MONTFLEURY • 95200 SARCELLES**

*\* Dons à libeller au nom de Fouad LAKHAL, mandataire financier de la liste « Sarcelles en mouvement » déclarée en préfecture le 07/02/2008.*

Les dons effectués par chèque peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale à hauteur de 66 % du montant du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. **Conformément à l'article L. 52-9 du code électoral, Fouad LAKHAL est le seul habilité à recueillir des dons en faveur de la liste « Sarcelles en mouvement » dans les limites précisées à l'article L.52-8 du même code, reproduit ci-dessous :**

*Article L. 52-8: Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4600 euros.*

*Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.*

*Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire.*

*Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15000 euros en application de l'article L. 52-11.*

*Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger.*

*Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.*

